

Conseil communal

Décisions du conseil du 15 janvier 2015

- Le conseil délivre une autorisation de construire aux requérants suivants :
 - M. Grégory Logean pour la construction d'un immeuble résidentiel et l'aménagement d'un accès à La Fin (Euseigne)
 - M. Robin Lindemann pour la transformation d'une grange-écurie en habitation, à Champclou
 - M. et Mme Vincent et Audrey Monbaron pour l'aménagement d'une chambre d'hôtes à Riod
 - M. Huibert Willem Baud pour l'aménagement des combles d'un chalet à Tsejeroûle
 - M. et Mme Roger et Helen Dayer pour l'aménagement de chambres d'hôtes à Prolin
- Le conseil adjuge la réfection du béton réfractaire de la chaudière 240 kW de la chaufferie centralisée à l'entreprise Schmid SA

ADMINISTRATION COMMUNALE
D'HEREMENCE

Quelques décisions du conseil susceptibles de vous intéresser. Seule la notification officielle fait foi.